

## **Intitulé du projet : animation de la charte forestière Sud Isère**

### **Porteur de projet : communauté de communes du Trièves**

#### **Contexte**

La forêt est un espace multifonctionnel qui apporte une multitude de services au territoire ; elle y occupe une place importante (taux de boisement de 44% sur Alpes Sud Isère) et les actions qui s'y déroulent ont forcément un impact sur le territoire. Une gestion forestière dynamique et bien répartie sur Alpes Sud Isère permet d'entretenir la forêt et de garantir les services qu'elle offre (production de bois, protection contre les risques naturels, protection de la ressource en eau, accueil du public...).

Les acteurs de la forêt n'ont pas l'habitude de travailler ensemble et, au regard des enjeux qui menacent la forêt (manque de régénération, incertitude face au changement climatique, ...) et il est nécessaire d'instaurer une culture commune de la forêt et de s'assurer que ses acteurs unissent leurs compétences pour répondre de manière concertée à ces changements.

Sur le territoire Alpes Sud Isère, deux chartes forestières existent permettant de renforcer la filière bois locale : la 2<sup>nd</sup>e charte forestière du Trièves (signée en 2014 pour 6 ans) et la charte forestière Sud Isère englobant les territoires les territoires de l'Oisans et la Matheysine (initiée en 2011, mais dont l'animation a été suspendue en 2016 du fait d'un manque d'appropriation par les élus).

Une réunion de bilan de la charte forestière Sud Isère en 2016 a permis le rapprochement avec le Trièves et une ré appropriation par les élus de la place de la forêt sur ce territoire de montagne et de ses différents enjeux (production, protection) pour aller vers la nécessité de mettre en place une politique forestière globale.

#### **Objectifs du projet**

- Financer un poste d'animateur de charte forestière qui travaillera à partir de 2017 à l'échelle du Trièves et de la Matheysine ; le temps d'animation permettra d'accompagner les élus pour construire une stratégie forestière Sud Isère et identifier une porte d'entrée unique sur ces questions forestières du territoire Sud Isère.
- S'appuyer sur les acquis 2016 du travail d'animation de la charte du Trièves qui a permis de : poursuivre le développement de la desserte forestière pour mobiliser davantage de bois (création de routes forestières), accompagner la SMEL et les exploitations forestières (gestion durable des chantiers, certification de la production de plaquettes bois énergie), mettre en place un fonds de reboisement (aide à l'amélioration des peuplements forestiers), enquêter auprès de 25 acteurs de la forêt pour établir un constat de l'état de la forêt et élaborer un livre Blanc de la forêt du Trièves, organiser un colloque sur la place de la forêt dans la loi Montagne, initier une nouvelle gouvernance favorisant appropriation et portage collectif des actions de la charte (mise en place d'une commission forêt), se rapprocher des territoires de l'Oisans et la Matheysine pour favoriser l'émergence d'une stratégie forestière Sud Isère.

#### **Description des actions**

En 2017, le temps d'animation sera prioritairement dédié à :

- **L'accompagnement des élus de la Matheysine**, pour relancer une dynamique autour de la forêt et construire leur propre politique/stratégie forestière à l'échelle Sud Isère (création d'une Commission forêt à la CC Matheysine, animation d'un comité technique)

- **L'animation du fonds de reboisement** (aide pour l'amélioration des peuplements forestiers) pour les propriétaires forestiers publics et privés (sélection et accompagnement des porteurs de projet en relation avec l'AFTBM, l'ONF et le CRPF)
- **La poursuite de la sensibilisation et la formation des élus sur la question de la gestion forestière** (animation de la commission forêt, formation, travail sur le foncier, ...)
- **La poursuite du travail avec les exploitants et entrepreneurs de travaux forestiers**, pour élaborer un guide des bonnes pratiques des chantiers d'exploitations et communiquer sur les filières bois énergie auprès des élus et des habitants
- **L'accompagnement de la SEML Bois énergie du Trièves** (poursuite), pour la mise en place d'une démarche qualité (production de plaquettes, certification PEFC) et la sécurisation de leurs contrats d'approvisionnement
- **La réalisation d'une étude sur la mobilisation de « bois énergie + »** dans le cadre du projet Symbiose Rhône Alpes (rédaction d'un cahier des charges, suivi de l'étude et impulsion d'un plan d'actions pour la mobilisation de bois énergie supplémentaire dans les friches et les haies)
- **La participation à l'élaboration d'une stratégie foncière agricole et forestière**, par le biais d'un travail sur les friches et les haies pour mobiliser de nouvelles sources de bois énergie (SAFER, Département, chambre d'agriculture)
- **La sensibilisation des habitants à la bonne utilisation du bois énergie** en lien avec le Plan Climat Air de la Metro et la plateforme de rénovation énergétique du Trièves : élaboration d'un guide de bonnes pratiques, annuaire des fournisseurs de bois pour encourager des pratiques moins polluantes, encouragement des filières locales pour réduire leurs consommations d'énergie
- **La réalisation d'une fiche technique sur le bois local dans la construction publique**
- **L'organisation d'un colloque sur le thème « bois dans la construction, quelle place pour l'économie locale ? »** à l'échelle du Sud Isère

### Le Projet aura réussi si :

- Une stratégie forestière Sud Isère, portée par les élus, est adoptée
- Les actions programmées pour 2017 sont réalisées

### Cohérence du projet avec la fiche action n°2

- Développer et mettre en valeur les différentes utilisations des forêts et du bois, avec pour finalité un impact positif sur l'économie locale et l'image du territoire.
- Anticiper sur les modifications liées au changement climatique en adaptant les filières grâce au Livre blanc et à la stratégie proactive qui en découlera et fera émerger des solutions innovantes qui engendreront de nouvelles opportunités économiques.
- Etablir le lien entre les entreprises du territoire (rôle de l'animateur) et les accompagner dans le montage de leur projet pour qu'ils s'appuient sur la filière bois en place et contribuent à la structurer.

### **Éléments sur l'impact territorial du projet**

La Charte forestière du Trièves s'inscrit de manière transversale dans les différentes stratégies locales de développement de la communauté de communes. Le plan d'actions de la Charte est ainsi en lien direct avec la stratégie territoire à énergie positive (TEPOS), le Plan Paysage, La stratégie économique et agricole.

La forêt est une richesse économique, source d'emplois non délocalisables ; les interprofessions du bois assurent que 1000m<sup>3</sup> de bois récolté et mis en œuvre dans la construction créé 21 emplois localement. En effet, si le bois est valorisé par le biais de circuits courts cela permet de conforter de nombreuses entreprises locales (entreprises de travaux forestiers, débardeurs, scieries, charpentiers, producteurs de bois de chauffage ou plaquettes, ...)

Elle est aussi une richesse environnementale précieuse, d'autant plus au regard des incertitudes à venir liées au changement climatique.

Les actions de la charte ont une double vocation :

- Valoriser la fonction de production de la forêt
- A travers le livre blanc et le fonds de reboisement, faire reconnaître, par des actions de communication, les services rendus à la population sur le plan environnemental (qualité de l'eau, lutte contre l'érosion, changement climatique, biodiversité) et d'accueil du public.

L'énergie est une question de société importante. La politique énergétique impacte l'économie, l'environnement et la société sur de nombreux critères interdépendants. Le positionnement du Trièves comme zone d'approvisionnement en bois énergie (territoire, agglomération) dans le programme TEPOS doit être accompagné pour que tous, élus et habitants, en comprennent les enjeux. La Charte du Trièves participe, par ailleurs, au développement de la filière bois énergie, en lien avec le programme Territoire à Energie Positive pour la croissance verte (TEPCV) afin d'atteindre une autonomie énergétique grâce au développement des énergies renouvelables d'ici 2020.

Le travail d'animation de la charte assure ce service au niveau des filières bois et forêt (élus de la commission forêt, habitants)

A noter que l'animation en Matheysine en lien avec les services des communautés de communes va permettre un travail similaire et l'émergence de projets transversaux sur ces territoires.

### Éléments sur les aspects innovants du projet

Le Comité de gouvernance de la Charte Trièves, instauré en 2016, se donne les moyens pour que les acteurs de la forêt travaillent ensemble dans les mêmes perspectives. Le Comité Technique de la Charte, créé par cette instance, réunit les principaux acteurs de la forêt. Chaque action entreprise est construite, validée et suivie par l'ensemble des acteurs de manière à assurer une adhésion collective et la réussite du projet.

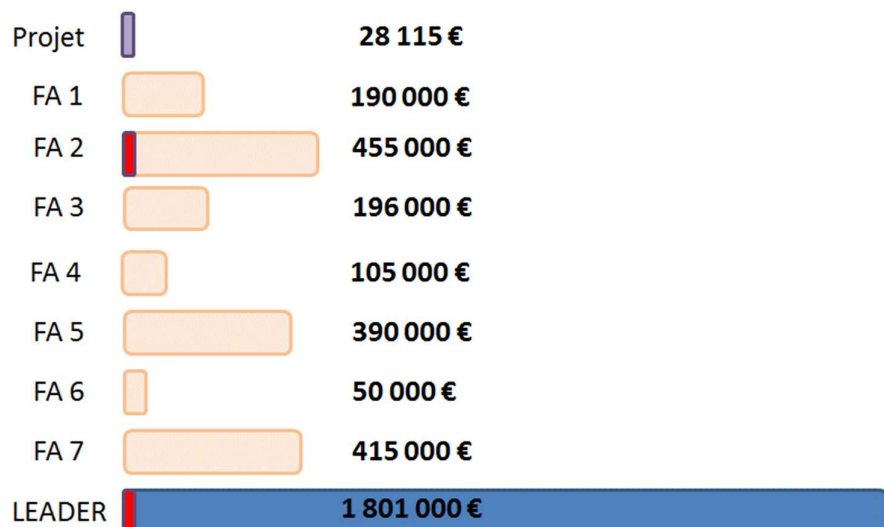
Les bilans encourageants de cette méthode de travail motivent la duplication du procédé sur tout Alpes Sud Isère et plus particulièrement sur le territoire de la CC de la Matheysine.

### Éléments sur le partenariat et la gouvernance

Une charte forestière constitue une approche multi partenariale d'un territoire autour d'une forêt. Elle est pilotée par un Comité de Pilotage qui se réunit une fois/an pour dresser le bilan des actions réalisées et définir les priorités pour l'année à venir. Un Comité Technique (ONF, CRPF, association de propriétaires forestiers, CCT) a été créé pour s'assurer de la validité des actions déployées par la Charte et d'un portage collectif sur le territoire. Il se réunit a minima 1 fois/mois ; il est l'instance de réflexion, de proposition et de définition du mode opératoire des actions. Une Commission forêt (élus de chaque commune et membres du comité technique) se réunit tous les 3 mois pour permettre l'appropriation et la validation des propositions du comité technique.

La finalité de cette gouvernance est de porter collectivement la stratégie forestière ; cette méthode de travail sera mise en place à l'échelle d'Alpes Sud Isère.

### Indicateurs de réalisation de l'action



## Plan de Financement

Taux d'aide publique appliquée : **80 %**

Règlement d'aide d'état appliqué  **NON**

### Dépenses

Type dépenses	Montant des dépenses
Animation de la charte forestière	36 000 €
Frais de déplacements	2 200 €
Coûts indirects (15%)	5 400 €
<b>Total</b>	<b>43 600 €</b>

### Recettes

Type dépenses	Demandé/Obtenue
Département	6 976 €
Auto financement	8 720 €
FEADER	27 904 €
<b>Total</b>	<b>43 600 €</b>

### Remarque Plan de Financement